

# SKI NORDIQUE

**ATHLETISME**  
**SPORTS**  
**21-22**

**8 SEPTEMBRE 2021**

# Dispositions spécifiques

## Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : Frédéric BOST

### FFSKI

Anaël HUARD	coordinateur ski de fond
Christophe VASSALO	coordinateur biathlon

### UNSS

Brice JACQUES	dossier jeunes officiels
Antoine BOUTHIAUX	pistes et parcours
Igor CUNY	pistes et parcours

### Délégué technique UNSS

Sylvain ALARY	dossier jeunes officiels
---------------	--------------------------

### Chronométrateurs (si demande de l'organisateur)

Patrice ROYDOR  
Sylvie BECUE-ROYDOR  
Jean Claude GRANDCOLAS

# Dispositions Générales

---

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

<https://opuss.unss.org/article/74002>

## Dispositions particulières Ski Nordique Excellence<sup>1</sup>

---

Participent obligatoirement au championnat de France UNSS ski nordique excellence :

- les équipes comportant UN élève classé dans les 30 premiers du classement général du championnat de France U17 ski de fond ou du Biathlon Samse National U17 au 26 janvier 2021.
- les équipes comportant UN élève ayant un minimum de 100 points pour les filles et 120 points pour les garçons sur les listes FFS Fond ou Biathlon au 26 janvier 2021.

## ISF

---

En cas d'organisation des championnats ISF en 2022, le protocole de qualification suivant sera mis en œuvre :

- une AS ne pourra prétendre à la qualification ISF qu'à la condition d'avoir été inscrite aux Championnats de France UNSS 2020
- en accord avec la FFS, la qualification ISF se fera à l'occasion d'une étape du circuit national FFS. Les modalités (date, lieu, catégories, etc...) seront définies dès connaissance du maintien des championnats ISF.

---

<sup>1</sup> En complément des dispositions générales

# Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Ski Nordique

	COLLÈGES	LYCÉES
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs <b>Parité obligatoire (2F + 2G)</b> 1 seul(e) cadet(te) 1 <sup>ère</sup> année	4 compétiteurs Mixité obligatoire 1 seul(e) Sénior(e) 1 <sup>ère</sup> année
JEUNE OFFICIEL	1 jeune juge obligatoire par académie en Collèges 1 jeune juge obligatoire par AS en Lycée Certifié académique minimum. Il n'est ni compétiteur, ni remplaçant. Il peut être membre de l'AS qualifiée, ou d'une autre AS de l'académie En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnats de France.	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition de l'équipe (4 compétiteurs jeune coach compris). Il participe aux comités de course. Il est le seul habilité à reconnaître la piste le jour du ski cross. Il est identifié avec un brassard orange. Des prérogatives supplémentaires pourront être mise en œuvre lors du CF 2022.	
RÈGLEMENT	<p><b>1<sup>er</sup> jour matin :</b> parcours nordique <b>par équipe</b> en style libre Ce parcours est conçu dans l'esprit du ski nordique, c'est un parcours technique en profil descendant avec quelques montées. <b>Départ simultané des 4 concurrents, le temps du 3<sup>ème</sup> concurrent sur la ligne d'arrivée donne le résultat.</b></p> <p><b>1<sup>er</sup> jour après-midi :</b> <b>patrouille ramassage en style libre des 4 skieurs</b> Le départ s'effectue en masse. L'ordre de passage sur la ligne d'arrivée du 4<sup>e</sup> skieur détermine le résultat de l'épreuve. Environ 3km (collèges et lycées) pour les premiers patrouilleurs <i>À l'issue des deux épreuves, un classement par équipe sera établi et permettra de déterminer l'ordre sur la grille de départ du Team Sprint du jour 2.</i></p> <p><b>2<sup>ème</sup> jour :</b> <b>Team Sprint</b> avec départ en fonction du classement des épreuves du 1<sup>er</sup> jour. Attribution de points/places en fonction des résultats des deux épreuves du 1<sup>er</sup> jour. La course se déroule en style libre sur un tour de piste d'environ 800 m (+ où - 200 mètres) que chaque skieur devra parcourir plusieurs fois en alternance</p>	
TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition). <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral	
FORMULE DE COMPÉTITION	Combiné de trois épreuves : parcours nordique + patrouille + team sprint Le classement final s'établit à l'issue du Team Sprint dans l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.	

MODALITÉS DE QUALIFICATION	Qualification académique, quotas fixés par la CMN	
NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES	Collèges + Lycées : 43 équipes maximum (38 fléchées + 5 en réserve)	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe Établissement Collèges	Champion de France UNSS par Équipe Établissement Lycées Champion de France UNSS par Équipe Établissement Lycées Professionnels

# Championnats de France UNSS Équipes Excellence Ski Nordique

	<b>COLLÈGES F et COLLÈGES G</b>	<b>LYCÉES F et LYCÉES G</b>
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs Mixité possible (en catégorie garçons) 1 seul(e) cadet (te) 1 <sup>ère</sup> année	4 compétiteurs Mixité possible (en catégorie garçons) 1 sénior (1 <sup>ère</sup> année) maximum
JEUNE OFFICIEL	1 jeune juge obligatoire par académie en Collèges 1 jeune juge obligatoire par AS en Lycées Certifié académique minimum. Il n'est ni compétiteur, ni remplaçant. Il peut être membre de l'AS qualifiée, ou d'une autre AS de l'académie En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnats de France.	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition de l'équipe (4 compétiteurs jeune coach compris). Certifié académique. Il participe aux comités de course. Il est le seul habilité à reconnaître la piste le jour du ski cross. Il est identifié avec un brassard orange. Des prérogatives supplémentaires pourront être mise en œuvre lors des CF 2022.	
FORMULE DE COMPÉTITION	Combiné de deux épreuves : parcours nordique + patrouille ramassage Le classement final s'établit à l'issue de la 2 <sup>ème</sup> épreuve dans l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.	
RÈGLEMENT	<p><b>1<sup>er</sup> jour : parcours nordique par équipe en style libre</b></p> <p>Ce parcours est conçu dans l'esprit du ski nordique, c'est un parcours technique en profil descendant avec quelques montées. <b>Départ simultané des 4 concurrents, le temps du 3<sup>ème</sup> concurrent sur la ligne d'arrivée donne le résultat.</b></p> <p><b>2<sup>ème</sup> jour : patrouille ramassage en style classique des 4 skieurs</b></p> <p>Le départ s'effectue sur le mode de la course poursuite (écarts de temps de l'épreuve du 1<sup>er</sup> jour) Environ 5 kms pour les premiers patrouilleurs en collèges filles et 6 kms en collèges garçons</p>	<p><b>1<sup>er</sup> jour : parcours nordique individuel en lycée en style libre</b></p> <p>Ce parcours est conçu dans l'esprit du ski nordique, c'est un parcours technique en profil descendant avec quelques montées. Le temps cumulé des 3 meilleurs skieurs détermine le résultat de l'épreuve. Ce parcours donne une attribution de points individuels FFS à partir de la catégorie U 17 (nés en 2005 et avant)</p> <p><b>2<sup>ème</sup> jour : patrouille ramassage en style classique des 4 skieurs</b></p> <p>Le départ s'effectue sur le mode de la course poursuite (écarts de temps de l'épreuve du 1<sup>er</sup> jour) Environ 6 kms pour les premiers patrouilleurs en lycées filles et 10 kms en lycées garçons</p>

TENUE DE COMPÉTITION	Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition). <b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b> Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Qualification académique, quotas fixés par la CMN	
NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES	Collèges + Lycées : 55 équipes maximum (55 fléchées)	
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe Excellence Collèges Filles Champion de France UNSS par Équipe Excellence Collèges Garçons	Champion de France UNSS par Équipe Excellence Lycées Filles Champion de France UNSS par Équipe Excellence Lycées Garçons

## Championnats de France UNSS *Sport Partagé* Ski Nordique

	<b>COLLÈGES SPORT PARTAGÉ</b>	<b>LYCÉES SPORT PARTAGÉ</b>
COMPOSITION DES ÉQUIPES	<p><i>Élèves en situation de handicap</i> :</p> <p>Benjamins / Minimes / Cadets</p> <p>Possibilité d'avoir 1 junior première année au maximum dans l'équipe</p> <p><i>Élèves valides</i> :</p> <p>Benjamins / Minimes / Cadets 1</p>	<p>Pour les élèves en situation de handicap et les élèves valides :</p> <p>Minimes 2 / Cadets / Juniors / Seniors</p>
	<p>4 compétiteurs</p> <p>2 élèves valides ne relevant pas de l'Excellence</p> <p>2 élèves en situation de handicap</p> <p>1 Cadet 1 autorisé pour les élèves valides</p>	<p>4 compétiteurs</p> <p>2 élèves valides ne relevant pas de l'Excellence</p> <p>2 élèves en situation de handicap</p>
	<p>Pour les élèves déficients visuels (DV) ou déficients intellectuels, (DI) le guide ne fait pas partie de la composition initiale de l'équipe et s'y rajoute</p> <p>Merci de se rapprocher de l'organisateur</p>	
JEUNE ARBITRE	<p>1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée (facultatif)</p> <p>Niveau académique minimum</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie</p> <p>Il ne peut pas être compétiteur</p>	
JEUNE COACH	<p>1 Jeune coach de niveau académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe</p> <p>En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France</p>	
RÈGLEMENT	<p>Identique au règlement « Championnats de France UNSS équipes d'établissement ski nordique ».</p> <p>Le championnat de France UNSS Sport Partagé ski nordique se déroule pendant les Championnats de France UNSS équipes d'établissement ski nordique</p>	
TENUE DE COMPÉTITION	<p>Cf Règlement Fédéral (I, B : la tenue de compétition).</p> <p><b>Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.</b></p> <p>Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral</p>	
FORMULE DE COMPÉTITION	<p>Combiné de trois épreuves : parcours nordique + patrouille + team sprint</p> <p>Le classement final s'établit à l'issue du Team Sprint dans l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.</p>	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	<p>Toutes les AS qui auront justifiées d'une participation à une compétition « sport partagé » au niveau départemental et/ou académique seront prioritaires dans leur qualification au championnat de France</p>	
NOMBRE D'ÉQUIPES	<p>collèges + lycées = 8 équipes maximum</p>	
TITRES DÉCERNÉS	<p>Champion de France UNSS collèges Sport Partagé</p>	<p>Champion du Champion de France UNSS lycées Sport Partagé</p>

# Quotas des Équipes d'Établissement et Excellence

Des quotas sont attribués aux académies et des quotas sont mis en réserve afin d'être attribués en priorité aux académies non pourvues dans les différentes catégories.

La participation à un championnat académique ou IA est indispensable pour obtenir une possibilité de qualification.

**Les quotas de participation par académies ne sont pas définis au 13 septembre 2021. Ils seront annexés à la présente Fiche Sport après réunion de la Commission Mixte Nationale.**

## Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats académiques par les SR :

- 16 février 2022 pour toutes les catégories

Après les dates limites de transmission des qualifications, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissements ou Excellence ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : **Directement sur OPUSS**

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

# Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

---

## Passerelles

La convention entre la FFS et l'UNSS stipule que le jeune juge UNSS qui obtient la certification nationale pourra valider le diplôme de **juge de compétition** lors d'une compétition fédérale. Cette validation sera effectuée par le délégué technique FFS. Conditions : être licencié FFS et avoir 16 ans révolus.

## Annexe 1

---

**Associations Sportives classées dans les 3 premiers en 2019 et 2020 aux Championnats de France par Équipe d'Établissement en Ski Nordique non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement**

---

### **NÉANT**

Dans ce cas **AUCUNE** équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement à partir du niveau Académique.

---

**Associations Sportives étant classées dans les 3 premiers en 2020 des Championnats de France Excellence en Ski Nordique non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement**

---

### **NÉANT**

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.

---

**Associations Sportives n'ayant pas assisté  
au Protocole en 2020  
et n'étant pas autorisées à participer en  
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

---

**NÉANT**

**AS ayant fait forfait dans les dix jours  
avant les Championnats de France en 2020 et  
n'étant pas autorisées à participer  
en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

---

**NÉANT**